



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

LE PUY-DU-FOU ET LA ROCHELLE

Le Puy-en-Velay, le 12 Février 2024

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le voyage des 6^{èmes} au Puy-du-Fou et La Rochelle aura lieu les 11, 12, 13, 14 et 15 juin 2024. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire pour votre enfant d'être muni d'une **carte d'identité ou d'un passeport**. Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à engager les démarches au plus vite.

Le coût du séjour (transport en car, hébergement, visites) s'élève à 350€. Ainsi, après un premier versement de 120€ réalisé en octobre dernier, nous vous demandons d'effectuer le deuxième versement de 120€ (encaissé en mars) ainsi que le 3^{ème} versement de 110€ (qui sera encaissé en mai).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec nos cordiales salutations,

L'équipe pédagogique

Le coupon ci-dessous est à rapporter pour le **vendredi 8 mars 2024** au professeur principal

Madame, Monsieur parents de en classe de versons le 2^{ème} acompte de 120€ (encaissé en mars) et le 3^{ème} versement de 110€ (encaissé en mai)

- en espèces ☉ - par chèque ☉ à l'ordre du Collège St Régis - St Michel

A le Signature des Parents :



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

LE PUY-DU-FOU ET LA ROCHELLE

Le Puy-en-Velay, le 12 Février 2024

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le voyage des 6^{èmes} au Puy-du-Fou et La Rochelle aura lieu les 11, 12, 13, 14 et 15 juin 2024. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire pour votre enfant d'être muni d'une **carte d'identité ou d'un passeport**. Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à engager les démarches au plus vite.

Le coût du séjour (transport en car, hébergement, visites) s'élève à 350€. Ainsi, après un premier versement de 120€ réalisé en octobre dernier, nous vous demandons d'effectuer le deuxième versement de 120€ (encaissé en mars) ainsi que le 3^{ème} versement de 110€ (qui sera encaissé en mai).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec nos cordiales salutations,

L'équipe pédagogique

Le coupon ci-dessous est à rapporter pour le **vendredi 8 mars 2024** au professeur principal

Madame, Monsieur parents de en classe de versons le 2^{ème} acompte de 120€ (encaissé en mars) et le 3^{ème} versement de 110€ (encaissé en mai)

- en espèces ☉ - par chèque ☉ à l'ordre du Collège St Régis - St Michel